

SENSIBILISATION AUX RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

Comprendre pour mieux prévenir

Formation collective en présentiel

DURÉE	FORMAT	EFFECTIF
1/2 jour · 4h	Présentiel · intra-entreprise Interentreprise Individual	10 personnes maximum

Cette sensibilisation donne aux participants des repères communs pour comprendre les risques psychosociaux, reconnaître leurs manifestations et identifier les principaux facteurs liés aux situations et à l'organisation du travail. À partir d'exemples concrets, elle présente les principes essentiels de prévention et les possibilités d'action des différents acteurs de l'entreprise.

1 Public et prérequis

Salariés, managers, dirigeants, professionnels RH et représentants du personnel. Aucun prérequis technique ou académique.

Aucun prérequis académique ; l'exercice actuel ou futur d'une responsabilité d'encadrement est recommandé.

2 Objectifs pédagogiques

- Définir les risques psychosociaux (RPS) et citer leurs principales manifestations.
- Identifier les principales familles de facteurs de risques liés aux situations de travail.
- Distinguer prévention primaire, secondaire et tertiaire à partir d'exemples.
- Repérer des leviers de prévention et les acteurs à mobiliser selon les situations.

3. Programme et progression

SÉQUENCE 1 — COMPRENDRE LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Définir les RPS et identifier leurs principales manifestations : stress, épuisement, tensions et violences au travail.
- Comprendre leurs effets possibles sur la santé et le fonctionnement des collectifs.

SÉQUENCE 2 — IDENTIFIER LES FACTEURS DE RISQUE

- Découvrir les six grandes familles de facteurs de risques psychosociaux (rapport Gollac).
- Repérer les situations de travail susceptibles de générer des RPS, à partir d'exemples concrets et d'échanges entre participants.

SÉQUENCE 3 — REPERER LES LEVIERS DE PREVENTION

- Distinguer les trois niveaux de prévention : primaire, secondaire et tertiaire.
- Identifier les possibilités d'action individuelles, collectives et organisationnelles, ainsi que le rôle des différents acteurs de la prévention.

4 Modalités et méthodes pédagogiques

La formation se déroule en présentiel, en groupe restreint, afin de favoriser les échanges, la participation active et la prise en compte des expériences professionnelles de chacun.

L'approche pédagogique est participative et ancrée dans les situations réelles de travail.

Elle alterne plusieurs modalités :

- Apports théoriques ciblés pour acquérir des repères et comprendre les notions essentielles.
- Échanges et réflexions collectives pour partager les expériences et confronter les points de vue.
- Études de cas et analyses de situations professionnelles pour faire le lien entre les connaissances et les réalités du terrain.
- Exercices pratiques et mises en situation pour expérimenter de nouvelles façons d'agir et développer des compétences directement mobilisables.
- Élaboration de pistes d'action concrètes pour favoriser le transfert des acquis dans la pratique professionnelle.

5 Évaluation des acquis et reconnaissance délivrée

- Auto-positionnement initial
- Grille d'observation lors d'une mise en situation
- Etude de cas sur les facteurs RPS et les leviers de régulation
- Plan d'action
- Questionnaire de satisfaction et attestation de fin de formation

Cette formation ne donne pas lieu à une certification professionnelle.

6 Durée, lieu et tarif

4h sur 1/2 journée, en présentiel, dans les locaux de TALENTIK ou ceux du commanditaire selon les modalités convenues. Vérification préalable des conditions matérielles et d'accessibilité.

- **Tarif intra-entreprise** (8 personnes maximum) : **1000€ HT**
- **Tarif inter-entreprise** : **360€ HT/ personne** (minimum 3 personnes)

Intra-entreprise : tarif forfaitaire pour un groupe de collaborateurs d'une même organisation.

Inter-entreprises : tarif par participant, pour une formation réunissant des professionnels de différentes organisations.

7 Modalités et délais d'accès

Après réception de la demande, TALENTIK échange avec le commanditaire pour analyser les besoins, confirmer les objectifs et définir l'organisation.

Dates, lieu et horaires sont convenus conjointement ; le calendrier prévisionnel est communiqué avant la signature de la convention.

Délai d'accès : selon les disponibilités et les modalités convenues avec le commanditaire.

8 Modalités de financement

Formation proposée sur devis et convention avec le commanditaire. Les éventuelles possibilités de financement sont examinées selon la situation de l'entreprise et les conditions du financeur concerné.

Formation éligible aux financements OPCO. Aucune prise en charge n'est garantie.

9 Accessibilité et situation de handicap

Toute demande d'aménagement peut être adressée avant la formation à la référente handicap.

TALENTIK étudie les adaptations pédagogiques, organisationnelles et matérielles possibles, en lien avec le commanditaire et, si nécessaire, des ressources spécialisées.

10 Contact et informations complémentaires

Référente handicap et contact formation : Anne-Caroline LOURMIÈRE · 06 29 59 41 15 · info@talentik.net

La formation ne remplace pas une évaluation des RPS ni les responsabilités légales de l'employeur.

Modalités de réclamation et indicateurs de résultats disponibles auprès de TALENTIK.